

## Le travail aux docks reprend dès ce matin

Ce matin, les dockers reprennent le travail. Ils l'ont décidé à l'unanimité au cours de l'assemblée générale réunie samedi matin en vue d'examiner la décision d'arbitrage rendue la veille par le directeur de l'Équipement.

En conséquence, l'activité de chargement et de déchargement des bateaux immobilisés aux quais redémarre. Parmi ces navires, figure l'« Ile de la Réunion » pour lequel l'on embauchera une équipe normale. Comme pour n'importe quel autre navire.

Ainsi, après un conflit de onze jours, les dockers ont obtenu un premier succès et décidé d'arrêter la grève. Que personne, cependant, ne s'y trompe : leur action revendicative n'a nullement pris fin. Elle se poursuit sous d'autres formes pour le moment. Sinon, ils se verraient forcés de recourir encore à des arrêtés de travail.

### ILS ONT GAGNÉ LE RESPECT DE TOUS

Sur le Port, le jour qui se lève ne sera pas lumineux. C'est samedi 21, au petit matin : le ciel est couvert. Dans leur foyer, les dockers en grève sont réunis en assemblée générale. Sauf les jeunes vêtus de « T.Shirts », la plupart portent un chapeau posé de travers ou rabattu sur le front. Malgré la maigreur qui les marque presque tous, les visages, parfois mal rasés, sont empreints de dignité et de fermeté.

Il y a là, rassemblée, une partie de cette foule collective fondée sur la détermination ainsi que sur l'unité et sur laquelle, depuis le 11 décembre dernier, les patrons sont venus se casser les dents. Ces hommes-là, par leur lutte exemplaire, ont gagné le respect de tous les autres travailleurs. Ils ont arrêté toute l'activité portuaire pour contraindre le patronat à prendre en considération leurs revendications.

### DES JANVIER LES DISCUSSIONS REPRENENT

Une fois encore l'heure est à la décision. Les dockers ont à se prononcer sur l'arbitrage rendu la veille par le directeur de l'Équipement. Ils entendent leurs représentants syndicaux. Après Clément Ethève, responsable Force-ouvrière qui salue la combativité et l'unité dont ont fait preuve les dockers dans cette bataille, Bruny Payet, secrétaire général de la C.G.T.R., va présenter le contenu de l'arbitrage rendu par l'Administration.

« Cette bataille, déclare Bruny Payet, franchit aujourd'hui une étape. Pour autant, elle n'est pas terminée. Ces premiers résultats doivent permettre la reprise du travail. Mais, dès janvier, les discussions avec les patrons vont

reprendre, au rythme d'une séance environ tous les quinze jours. Si dans trois mois nous ne parvenons pas à des résultats acceptables, alors il faudra bien que les patrons des docks prennent leurs responsabilités. Et il faudra à nouveau se défendre ».

Quand le vote intervient, un petit soleil pâle éclaire l'estrade où se trouvent les deux orateurs ainsi que Pierre Hurcy, secrétaire départemental F.O., Serge Bourhis, délégué CGTR des dockers. Les dockers se dispersent dans la salle du foyer. Ils reprennent aujourd'hui le travail, la tête haute, décidés à « remettre ça » si les patrons, par leur intransigence aveugle, devaient les y contraindre.

## Plus que 8 jours !

### Faites vous inscrire sur les listes électorales

Le 31 décembre 1974 sera close la période d'inscription sur les listes électorales. Après il faudra attendre un an pour se faire inscrire. S'il y a des élections en 1975, ceux qui ne sont pas inscrits avant le 31 décembre ne pourront voter.

Tous les jeunes de 18 ans ou qui les auront avant le 28 février 1975, tous ceux qui

ont à effectuer leur transfert en raison de changement de domicile, tous ceux qui ne seraient pas inscrits encore pour diverses raisons, doivent le faire d'urgence. Ils le peuvent le faire dans ces 8 jours qui restent.

\* \* \*

Le 1er janvier s'ouvre la période de vérification des inscriptions.

### RÉUNIONS PUBLIQUES

STE-ROSE: Rte Nationale  
LUNDI 23 DÉCEMBRE à 18H  
avec Lucret Langenier et  
Ary Payet.

## 20 décembre 1848 - 20 décembre 1974

Devant plus de 5 000 personnes

● Lors de l'inauguration vendredi à Saint-Louis du stade Raymond Mondon, Paul Vergès déclare :

# « C'est en se montrant inséparable de son peuple en souffrance et en lutte qu'il a été le plus profondément réunionnais »

« C'est en se montrant inséparable de son peuple en souffrance et en lutte qu'il a été le plus profondément Réunionnais ». Paul Vergès présente, ainsi, en exemple, Raymond Mondon, au stade de Saint-Louis auquel la municipalité de la ville a donné le nom du combattant disparu. Une foule de plus de 5 000 personnes assiste à cette inauguration qui se déroule le 20 décembre, date anniversaire de l'abolition de l'esclavage.

Cette libération de 60 000 esclaves noirs « qui forment la

D'abord, l'enfant qui chaque jour parcourt dix kilomètres à pied pour se rendre à l'école et pour en revenir ; puis l'élève de l'École Normale des Instituteurs ; le directeur d'école au Port ; le député élu le 2 janvier 1956 ; celui, enfin, qui devra résister, avec ses camarades, aux vagues de répression coloniale qui atteignent leurs niveaux le plus haut en 1957, 1958, 1959, 1962. Et, souligne Christian Dambreville, « c'est à Paul Vergès, son compagnon de lutte, qu'il revient maintenant mieux qu'à n'importe qui de rendre hommage à sa mémoire ».

« Mener sa vie comme une tâche d'honneur, tel est le principe que Raymond Mondon aura, toujours et sans défaillance, appliqué tout au long de son existence », déclare, alors, le secrétaire général du Parti Communiste. « Il aurait pu poursuivre une brillante carrière dans le

système colonial. Mais, il a choisi, en conscience, de se mettre au service de ses compatriotes et au service de tout son peuple pour l'aider dans sa libération ».

### IL A SALUÉ « MORNE-ROUGE »

Militant politique et syndicaliste de premier ordre, Raymond Mondon « a su démontrer qu'un esprit de bonté et de tolérance était, pour qui le voulait, compatible avec la plus grande fermeté dans l'action. Il n'a jamais perdu de vue, en tant que fonctionnaire, le principe qu'il avait fait sien d'être solidaire avec la classe ouvrière, avec les travailleurs et avec le peuple de son pays. Il enseignait à ses collègues ce principe en les mettant en garde contre le risque qu'ils encouraient, en agissant pour leurs seuls intérêts, de se retrouver, un jour, isolés et vulnérables à tous les coups du pouvoir ».

souche de notre population», voici cent vingt-six ans, Roger Hoarau, premier adjoint au Maire devait l'évoquer en annonçant qu'« à partir de ce soir 20 décembre 1974, ce stade porte le nom de Raymond Mondon ».

A son tour, le maire de Saint-Louis, Christian Dambreville, retrace, à grands traits, l'itinéraire de la vie exemplaire du démocrate et du militant du Parti Communiste Réunionnais.

« Jusqu'au bout, souligne Paul Vergès, il a participé à l'élaboration de toutes les décisions de notre Parti. Il a

ge d'août 1971 et à la conférence pour l'autodétermination de Paris du 30 mai 1972 ».

### Mme Mondon était là

Venus de toutes les régions de l'île, de nombreuses personnalités parmi lesquelles des compagnons de lutte de Raymond Mondon sont venus assister à l'inauguration du stade de Saint-Louis. Mme Mondon était aussi présente à cette manifestation, organisée notamment à la mémoire de son mari.

salué avec enthousiasme l'adhésion des peuples antillais, guyanais et réunionnais à la Convention pour l'autonomie de Morne-Rouge.

### « UNE VIE N'A DE SENS »...

« Ce n'est pas simple coïncidence si, pour fêter sa mémoire, l'on a retenu de le faire à la date commémorative du 20 décembre, jour de l'abolition de l'esclavage » indique Paul Vergès. Et le secrétaire général du Parti Communiste, après avoir indiqué que « la classe dirigeante de notre pays a tout entrepris, mais en vain, désormais, pour que notre peuple soit privé de sa mémoire historique » devait conclure : « Raymond Mondon a convaincu, par son exemple, qu'une vie n'a de sens à la Réunion que si l'on sait taire ses souffrances afin de contribuer à la longue et dure lutte qui conduit notre peuple à sa libération ».

## GREVE SUR LA ROUTE LITTORALE

Après l'entrée en grève, mercredi dernier, des ouvriers travaillant sur le chantier de la route littorale, les discussions engagées, entre la direction de la S.P.I.E. et les dirigeants syndicaux, n'ont encore débouché sur aucun résultat sérieux vers la satisfaction des revendications du personnel.

Autant la société se montre peu économe quand il s'agit d'exploiter les forces des travailleurs ou de tenter

de prélever des milliards sur les finances publiques afin d'obtenir des crédits, beaucoup plus importants qu'il ne leur en faut, autant elle se montre avare lorsque, pour satisfaire les revendications de ses ouvriers, elle n'a à déboursé que quelques dizaines de millions de francs C.F.A.

La S.P.I.E. apparaît bien comme la société abusive mise en cause dans la commission d'enquête du Conseil Général sur la route littorale.

## ROUTE LITTORALE : LA COMMISSION D'ENQUETE ACCUSE

(suite de la page 1)

débat qui remonte à... 1790. Paul Vergès présente l'histoire de cette hésitation qui, en passant par le Chemin des Anglais et le tunnel de chemin de fer, devait conduire au choix définitif et malheureux de 1955 : une route le long du littoral.

Pourquoi ce choix est-il malheureux ? Paul Vergès l'explique. On a sacrifié, en le faisant, toute possibilité de réaliser un aménagement équilibré du territoire, souligne-t-il. On a préféré établir entre le Port et Saint-Denis le cordon ombilical de la route directe, sans voir quelle importance économique primordiale représentait, pour le pays, la construction d'une voie passant par les hauteurs. Si la route à grande circu-

lation franchissait la Montagne-Saint-Denis, on assurait le développement et l'urbanisation de 15 000 à 20 000 hectares de terres agricoles, aujourd'hui délaissées. A partir de ce moment, précise Paul Vergès, ont été créées les conditions d'un déséquilibre profond de l'aménagement du territoire, alors que dans les projets envisagés, pour une voie de 9 mètres de large le coût était de 3 milliards de francs et de 2,2 milliards pour la route littorale, c'est-à-dire guère plus.

Mais, les hypothèses techniques d'un tracé du côté de la mer n'ont pas elles-mêmes été toutes épuisées. Et celle qu'on a retenu et mise en pratique a donné lieu à une accumulation d'erreurs graves.

**Cette semaine :  
Publication des surprises  
de la vignette bon de soutien  
de la Fête de Témoignages 74**